

Le conseil de fondation et les membres de la

**Caisse de secours du bataillon de sapeurs-pompiers
de la Ville de Genève**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André VEZ

Ils expriment à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.